

## **4.4 - COOPÉRATION TRANSFRONTALIERE**

---

4.4.1 – Projet INTERREG IIIA et perspectives

4.4.2 – Projet de partenariat avec la Communauté Autonome de Navarre

# SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT DE LA GARONNE

---

- IV -

## 4.4 - COOPÉRATION TRANSFRONTALIERE

---

### 4.4.1 – Projet INTERREG IIIA et perspectives

---

#### RAPPORT

-----

Le projet INTERREG IIIA « La vallée de la Garonne, un territoire transfrontalier » doit se terminer en décembre 2006. Selon l'état des réalisations fin mars 2006, il pourra être envisagé avec l'Autorité de Gestion une prolongation du délai d'exécution du projet.

#### COORDINATION POLITIQUE

La rencontre entre les représentants politiques du projet qui était prévue au premier semestre 2005 s'est tenue le **21 juillet dernier à Vielha**, au Conseil Général du Val d'Aran.

A l'occasion de cette réunion il a été validé :

- l'achèvement du projet INTERREG d'ici à fin 2006,
- la pérennité de cette collaboration au-delà de 2006 y compris si aucune perspective de programme européen ne vient en prendre le relais,
- l'analyse des possibilités d'inscrire cette coopération autour de la Garonne dans les travaux des structures membres de l'Euro-Région Pyrénées-Méditerranée, entre autres la Généralité de Catalogne et la Région Midi-Pyrénées.

Lors de cette réunion, les 3 partenaires ont décidé d'organiser pour fin 2006 ou début 2007 **une journée de présentation des résultats du projet INTERREG IIIA**.

A l'image des « Etats Généraux de la Garonne » réalisés en 2001, il s'agira d'organiser une journée présentant le bilan thématique des actions réalisées et de proposer les suites de la coopération transfrontalière pour la Garonne. Il sera proposé d'accueillir environ 200 personnes dans un lieu à choisir (Toulouse, Barcelone ou Vielha). Le SMEAG doit proposer un programme à ces partenaires.

Pour organiser cette **réunion une inscription budgétaire nouvelle de 50 000 € est à prévoir**. Il s'agira de passer un marché d'assistance logistique et technique pour l'organisation de cette journée (location de la salle et de matériels, création de supports de communication, traiteur, etc). La clé de financement attendue est la suivante : Agence de l'Eau 50%, SMEAG 50%.

Cette journée n'étant pas prévue dans le projet Interreg en cours, approuvé au titre du programme Interreg IIIA, il est proposé d'imputer la dépense sur le budget PRINCIPAL du SMEAG, compte 6175 "Communication".

## GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Le rapport faisant état de l'avancement technique et financier pour l'année ont été remis comme prévu en avril et en novembre.

Sur la base de ces rapports d'exécution, le Ministère des Finances espagnol, Autorité de Finances du programme INTERREG IIIA France Espagne verse le FEDER au SMEAG, chef de file du projet. Il a été versé au SMEAG le 21 octobre dernier un montant de 24 352,06 € portant le total du FEDER reçu à 177 989, 47 €

Un récapitulatif des dépenses est fourni dans le tableau suivant (extraits des rapports d'exécution de mars 2005 et septembre 2005).

Partenaire	Coût d'objectif fin 2006 (€TTC)	Réalisé (€TTC)			
		Mars 05		Septembre 05	
SMEAG	1 137 485	41 %	462 764	54 %	610 430
Val d'Aran	123 424	7 %	8 860	7 %	8 860
Généralité de Catalogne	786 789	5 %	38 828	5 %	38 935
<b>TOTAL</b>	<b>2 047 698</b>	<b>25 %</b>	<b>510 452 €</b>	<b>32 %</b>	<b>658 225 €</b>

Des extraits du rapport de la certification des dépenses entre avril et septembre 2005 est fourni sont en annexe 4.1.1.1.

On constate que les partenaires de la Généralité de Catalogne et du Val d'Aran n'ont réalisé aucune dépense sur cette période. Il était nécessaire au préalable de désigner à nouveau plusieurs maîtrises d'ouvrage, qui ont été approuvées fin juin 2005.

**Le 28 juin 2005**, le Gouvernement de la Généralité de Catalogne a approuvé la programmation pluriannuelle présentée par le Département de Medi Ambient i Habitatge (*document en annexe 4.4.1.2*), qui prévoit la dépense de : **111 000 € en 2005 et de 398 524 € en 2006**.

En **décembre 2005**, les partenaires aranais et catalans ont engagé les dépenses suivantes :

Nature de la dépense	Montant (€)	Date d'engagement
Traduction du Guide Garonne	2.455,20	Novembre 2005
Édition du Guide Garone	11.495,60	Novembre 2005
Édition des triptyques de la Garonne	1.508,00	Novembre 2005
Étude des bases de données pour l'Observatoire Garonne	199.800,00	Décembre 2005
Rédaction du plan pour la gestion du réseau nature 2000 Baish Aran et fleuve Garonne	48.082,00	Novembre 2005
Rédaction du Schéma Directeur d'Entretien du lit et des berges de la Garonne	29.928,00	Septembre 2005
<b>TOTAL</b>	<b>293.268,80 €</b>	

## COORDINATION ET AVANCEMENT TECHNIQUE

Concernant les actions techniques du projet, les réalisations sur l'année 2005 et les prévisions pour l'année 2006 sont les suivantes :

- La structuration finale de l'Observatoire transfrontalier de la Garonne, avec sa mise en ligne officielle le 4 juillet dernier sur le site internet [www.garona-i-garonne.com](http://www.garona-i-garonne.com). Pour l'année 2006, il s'agit de continuer à alimenter l'Observatoire avec les résultats des études en cours.
- Les échanges avec la DIREN et EDF ont continué dans le cadre du groupe transfrontalier mis en place par la sous-préfecture de Saint-Gaudens, pour la création d'une station de mesure dans le tronçon court-circuité en amont du Plan d'Arem. Pour l'année 2006, il faudra arrêter le plan de financement et engager la construction de cette station.
- Concernant l'étude de la Dynamique fluviale et des espaces inondables, le diagnostic a été soumis à l'avis des différents partenaires. L'étude devrait se terminer en juillet 2006. Côté aranais, l'étude est terminée depuis juin 2005, et on peut maintenant consulter la carte transfrontalière des zones inondables dans l'Observatoire,
- La mise en œuvre du Schéma Directeur d'Entretien de la Végétation du lit et des berges de la Garonne et du Plan de gestion des déchets flottants, a été engagée avec le choix d'un maître d'œuvre pour le nettoyage des déchets et l'entretien de la végétation à l'aval du barrage du Plan d'Arem. Les travaux vont commencer en janvier 2006. Côté aranais, le Schéma Directeur vient d'être validé. En 2006, il est prévu de choisir et de réaliser un deuxième site d'intervention.
- L'étude de faisabilité d'une maison de la Garonne transfrontalière s'est terminée, comme suite à l' « Analyse des perceptions et potentialités de l'espace fluvial » réalisée en 2003. En 2006, il s'agira de réunir l'ensemble des partenaires identifiés pour initier l'élaboration d'un projet commun.
- Le Guide transfrontalier de la Garonne des Pyrénées est en cours d'impression par les services de la Généralité de Catalogne. Une conférence de presse est prévue début février pour accompagner la sortie de ce Guide.
- Enfin, après de nombreux échanges avec EDF, l'action « Amélioration de l'accessibilité à l'espace fluvial » a été engagée par une étude d'opportunité en juin. Cette étude a proposé un concept d'aménagements visant à la valorisation de l'espace du Plan d'Arem, en lien avec le projet de déviation de la RN125 et une potentielle maison de Garonne. En 2006, sur les bases de ces propositions, le SMEAG va proposer de créer un groupe de travail pour fédérer l'ensemble des acteurs autour de ce projet.

La réalisation de l'ensemble des actions ci avant exposées ne nécessite **aucune inscription budgétaire supplémentaire.**

## AVANCÉES DES TRAVAUX POUR LES PERSPECTIVES APRÈS 2006

Concernant l'avenir de la coopération transfrontalière sur la Garonne, trois grands axes de travail ont été abordés :

### - **Permettre une gestion transfrontalière pour la Garonne**

Le projet INTERREG III A, va donner les premiers éléments d'une connaissance partagée de la Garonne entre France et Espagne. Au regard de ces premiers résultats, la question qui se pose alors est celle de la planification, puis de la gestion du fleuve de façon transfrontalière.

Une des possibilités à envisager est d'**institutionnaliser la coopération** avec l'ouverture du Syndicat Mixte au Val d'Aran et à la Catalogne, et éventuellement la Confédération Hydrographique de l'Ebre. Cette planification et gestion commune de la Garonne pourraient également être menées dans le cadre d'un **SAGE « transfrontalier », en ouvrant la CLE** (Commission Locale de l'Eau) **aux aranais et catalans**.

Lors du Comité Syndical du 18 octobre dernier, les élus du SMEAG **ont considéré que la structuration juridique de la coopération transfrontalière n'était pas une priorité** et qu'elle pourrait être envisagée ultérieurement. De plus, selon l'avis du Ministre de l'Environnement de la Généralité de Catalogne, comme il l'a exprimé en juillet dernier, il semble prématuré de constituer une structure internationale pour la Garonne. Cependant, le principe d'une participation « officieuse » des autorités du Val d'Aran et de la Généralité de Catalogne à la Commission en charge de l'élaboration du SAGE est une bonne initiative, et ce pourrait être un premier « embryon » de structure internationale.

### - **Faire de la Garonne un atout de développement local avec le Val d'Aran**

L'enjeu est de savoir comment favoriser une mise en valeur la Garonne au sein des politiques locales et transfrontalières de développement des territoires.

Il a été engagé, comme premier axe de travail, l'étude de faisabilité d'une maison de la Garonne transfrontalière. Cette étude a émis des propositions en terme de contenu et d'organisation partenariale. De façon complémentaire, dans le cadre des actions du projet INTERREG IIIA (Action L : Amélioration de l'accessibilité à l'espace fluvial), une étude d'opportunité pour la réalisation d'aménagements autour de la retenue du Plan d'Arem a été engagée en juin 2005. Le SMEAG va proposer de créer en 2006 un groupe de travail pour fédérer l'ensemble des acteurs autour d'un projet commun « valorisation de la Garonne ».

- **Faire de la Garonne un enjeu interrégional et européen, et** permettre la valorisation des acquis du projet INTERREG IIIA au sein d'instance à vocation transfrontalière et européenne.

Le SMEAG a accueilli Eva LAMOTHE, étudiante en Mastère « Affaires Européennes et Coopération transfrontalière », de mai à septembre 2005 pour la réalisation d'un état des lieux des rivières transfrontalières sur le massif des Pyrénées. Comme suite à l'assemblée de générale de la Mission Opérationnelle Transfrontalière, à laquelle le SMEAG a présenté la démarche, il a été décidé d'élargir l'état des lieux à l'ensemble du territoire français. Les conclusions de cette étude sont les suivantes :

- il existe de nombreuses initiatives et rivières transfrontalières sur le territoire français,
- le sujet de la gestion des rivières transfrontalières est absent des réseaux existants : très peu représenté au sein de l'AFEPTB, non adapté au réseau du RIOB qui s'intéresse essentiellement aux grands fleuves mondiaux, inexistant au sein des travaux de la MOT,
- les retours des enquêtes visant à recueillir l'intérêt des acteurs pour un travail en réseau ont été très positifs, plus de 50% de réponses ont été favorables.

Devant ces résultats, la MOT a proposé au SMEAG d'organiser un séminaire sur ce thème en 2006. Au vu des personnes rencontrées sur le massif des Pyrénées (Segre, Nive et Nivelle), la coopération menée par le SMEAG semble la plus avancée, et nous apparaissent donc comme un chef de file potentiel d'un groupe de travail franco-espagnol. En amont du séminaire organisé par la MOT, le SMEAG devrait organiser en 2006 une réunion de travail à l'échelle franco-espagnole. Cette réunion pourrait être organisée en partenariat avec la Communauté de Travail des Pyrénées à laquelle le SMEAG, comme suite au comité syndical du 18 octobre dernier, a proposé de créer un groupe de travail sur les rivières.

La réalisation de l'ensemble des actions ci avant exposées ne nécessite **aucune inscription budgétaire supplémentaire.**

# SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT DE LA GARONNE

---

- IV -

## 4.4 - COOPÉRATION TRANSFRONTALIERE

---

### 4.4.1 – Projet INTERREG IIIA et perspectives

---

#### PROJET DE DÉLIBÉRATION

-----

VU le compte-rendu de la réunion du 21 juillet 2005 à Vielha,

VU le rapport du Président,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE COMITÉ SYNDICAL :**

**DECIDE** d'organiser une journée de présentation des résultats du projet INTERREG IIIA et des perspectives pour la coopération transfrontalière autour de la Garonne.

**APPROUVE** le coût d'objectif prévisionnel pour la réalisation d'une manifestation d'un montant de 50 000 €TTC.

**DIT** que ce crédit sera inscrit sur le budget PRINCIPAL 2006, compte 6175 « Communication ».

**MANDATE** son Président pour rechercher les co-financements complémentaires et signer tout acte se rapportant à cette affaire.

# SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT DE LA GARONNE

- IV -

## 4.4 - COOPÉRATION TRANSFRONTALIERE

### 4.4.2 – Projet de partenariat avec la Communauté Autonome de Navarre

RAPPORT  
-----

#### PRÉAMBULE

La Communauté Autonome de Navarre a déposé, le 30 septembre dernier auprès de l'Autorité de Gestion du programme INTERREG IIIA, le projet Gestion Intégrée des Rivières Européennes « Echanges d'expériences rivière Aragon – fleuve Garonne » dont le SMEAG est partenaire. Le Comité de Programmation s'est réuni le 14 décembre dernier, mais la décision a été reportée au mois de mars 2006. Cependant, il est nécessaire d'inscrire doré et déjà les financements nécessaires à la mise en œuvre de la première année du projet.

#### OBJECTIFS DU PROJET

Ce projet prévoit la mise en place d'expériences pilotes visant à atteindre le « bon état des eaux » tel que demandé par la Directive Cadre sur l'Eau, avec entre autres, la mise en œuvre de la Directive Habitats.

Il s'agit d'abord de réaliser des études pour mieux connaître la rivière et ses milieux, puis de définir et enfin mettre en œuvre des projets pilotes : restauration de la végétation, création de zones humides, perméabilisation d'obstacles sur la rivière.

Tout au long du projet, les connaissances seront mutualisées et les expériences partagées par l'organisation de séminaires techniques en France et en Espagne.

#### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

		2005		2006		2007		2008	
	TOTAL	€	%	€	%	€	%	€	%
<i>Chef de file (GAVRN)</i>	<b>1 074 067,00</b>	91 317,00	8,57	491 040,00	46,10	450 617,00	42,31	32 092,00	3,01
<i>Partenaire (SMEAG)</i>	<b>295 352,25</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>121 471,00</b>	<b>11,41</b>	<b>167 386,00</b>	<b>15,72</b>	<b>6 495,25</b>	<b>0,61</b>
TOTAL	<b>1 339 419,25</b>	91317,00	8,57	612 511,00	57,51	618 003,00	58,02	38 587,25	3,62

*Le calendrier prévisionnel est en en annexe 4.4.2 ; Afin d'engager les actions pour l'année 2006, et certaines sur les années 2006 et 2007, il faut inscrire pour l'année 2006 la somme de 156 470 € dont la répartition est renseignée ci-dessous.*

## **CONTENU DU PROJET**

- **Meilleure connaissance de la Garonne biologique** : végétation des berges, faune, flore et milieux aquatiques

### *Composantes 2 et 3 de la fiche descriptive du projet*

Le projet en cours a conclu à la faisabilité d'un « site transfrontalier Natura 2000 », autrement dit, on constate une homogénéité écologique et des enjeux communs sur les sites Natura 2000 français et aranais. Le plan de gestion du site aranais est en cours de réalisation, le DOCOB côté français devrait être engagé en 2006. Ce projet va permettre d'élaborer un « DOCOB transfrontalier », afin d'homogénéiser les différents documents et notamment par la réalisation d'une cartographie transfrontalière, grâce à la base de données aujourd'hui structurée que constitue l'Observatoire transfrontalier. Il sera également envisagé de rechercher des espèces présentes dans le Val d'Aran et dont la recherche n'a pas été effectuée côté français, comme le poisson Chabot.

Le SMEAG, sur ce sujet s'enrichira de l'expérience du Gouvernement de la Navarre qui a déjà à son actif plusieurs plans de gestion Natura 2000. Par ailleurs, la Navarre s'intéresse aux contrats de gestion des sites Natura 2000 élaborés en France. Le SMEAG conduira un inventaire de ces contrats qui sera transmis à la Navarre, et envisagera les possibilités de contrats de gestion transfrontaliers sur la Garonne amont, en partenariat avec l'Etat, à qui il revient de mettre en place ces contrats.

Il s'agit donc de prévoir pour le budget 2006 une inscription budgétaire de **39.000 €**

Le plan de financement prévisionnel est de **SMEAG : 20%, FEDER : 50% et Agence de l'eau Adour Garonne : 30%**.

- **Meilleure connaissance de la Garonne physique** : ses usages et ses débits

### *Composante 3 de la fiche descriptive du projet*

Comme suite aux études prévues 2006 dans le Val d'Aran et sur la Garonne française jusqu'à sa confluence avec l'Ariège, dans le cadre du projet en cours, il s'agira d'effectuer, d'une part, une synthèse des approches pour élaborer des recommandations communes visant à diminuer l'effet des éclusées hydroélectriques sur les autres usages. Cette approche serait complémentaire de la réhabilitation qui est prévue sur la retenue du Plan d'Arem pour lui redonner sa capacité de démodulation des éclusées espagnoles. D'autre part, l'impact le plus important des éclusées ayant lieu en période de bas débits, à l'étiage, ces études seront l'occasion d'envisager l'intérêt et les possibilités d'une gestion commune de l'étiage de la Garonne depuis le Val d'Aran. Il faut rappeler que c'est une des hypothèses du Plan des Etiages Garonne-Ariège, validé depuis février 2004.

La Navarre n'a que très peu d'expériences sur ces sujets, et sera donc très attentive à cette démarche.

Il s'agit donc de prévoir pour le budget 2006 une inscription budgétaire de **30.000 €**

Le plan de financement prévisionnel est de **SMEAG : 20%, FEDER : 50% et Agence de l'eau Adour Garonne : 30%**.

- **Mise en œuvre de chantiers pilotes de restauration du fleuve en vue de l'atteinte du « bon état écologique »**

#### *Composantes 4 et 5 de la fiche descriptive*

A l'instar de la méthode proposée par la Navarre, il s'agira dans un premier temps d'élaborer une dizaine de projets visant à atteindre le « bon état écologique », avec des propositions pour restaurer la connectivité de la végétation des berges, améliorer la qualité des forêts ripariales, et/ou créer des zones humides, et/ou améliorer la perméabilité de certains obstacles sur le fleuve.

Parmi, ces projets 2 à 3 seront réalisés, comme actions de démonstration des techniques et bonnes pratiques à employer pour atteindre le bon état des eaux.

Ces projets seront élaborés, en cohérence avec les travaux réalisés dans le Val d'Aran, comme suite à l'écriture du Schéma Directeur d'Entretien de la végétation du lit et des berges de la Garonne aranaise, tout récemment validé.

Cette action est prévue sur les années 2006 et 2007. Pour l'année 2006, il faut prévoir une inscription budgétaire de **60.000 €** Autant seront à prévoir pour l'année 2007.

Le plan de financement prévisionnel est de **SMEAG : 20%, FEDER : 50% et Agence de l'eau Adour Garonne : 30%**.

- **Coordination du projet**

#### *Composante 1 de la fiche descriptive*

La coordination s'effectuera dans le cadre d'un Comité de suivi composé des représentants des partenaires. Son travail consistera à maintenir un contact permanent entre les partenaires et prendre les décisions nécessaires à la mise en œuvre du projet. Ce comité se réunira quatre fois pendant la vie du projet, deux en Espagne et deux en France. Le rôle de chef de file du projet sera assuré par le Gouvernement de la Navarre.

Cinq séminaires thématiques seront organisés avec les techniciens impliqués dans le projet et auxquels seront invités des experts qui pourront apporter des sujets d'intérêt. Les sujets à traiter dans les séminaires seront en rapport avec certains aspects du projet (contrats territoriaux et contrats de rivières, restauration écologique, dynamique fluviale et espaces inondables, usages et éclusées, etc.). Ces sujets, ainsi que les dates et lieux des séminaires seront déterminés dans la première réunion du Comité de suivi. Le partenaire organisateur du séminaire pourra prévoir des visites de terrain pour que les autres partenaires connaissent les opérations pilotes de restauration effectuées dans la région.

Il est prévu d'organiser en 2006, deux séminaires techniques et une réunion du comité de pilotage. L'inscription budgétaire à prévoir est de **27 470 €** correspondant à la coordination du projet, l'organisation des séminaires techniques et du comité de pilotage ainsi que la traduction et diffusion des résultats du projet.

Le plan de financement prévisionnel est de **SMEAG : 20%, FEDER : 50% et Agence de l'eau Adour Garonne : 30%**.

# SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT DE LA GARONNE

---

- IV -

## 4.5 - COOPÉRATION TRANSFRONTALIERE

---

4.4.2 – Projet de partenariat avec la Communauté Autonome de Navarre

---

### PROJET DE DÉLIBÉRATION

-----

VU la demande du Gouvernement de la Navarre du 24 août 2005,

VU la convention de partenariat du projet “ Gestion intégrale des rivières européennes : échanges d'expériences Rivière Aragon – Fleuve Garonne“ dans le cadre du programme INTERREG III A France-Espagne signée le 20 septembre 2005,

VU la délibération du 18 octobre 2005,

VU le courrier du Président de l'Autorité de Gestion du 24 octobre 2005 déclarant le projet recevable au titre de la mesure 1 du Programme INTERREG IIIA France-Espagne,

VU le rapport du Président,

#### APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE COMITÉ SYNDICAL :

**PREND ACTE** du courrier du Président de l'Autorité de Gestion du Programme INTERREG IIIA France-Espagne.

**RAPPELLE** le coût d'objectif prévisionnel pour le SMEAG de 295 352,25 € dont 50 % de fonds européens.

**APPROUVE** le coût d'objectif prévisionnel pour le SMEAG pour la première année de 156 470 € dont 50 % de fonds européens.

**DIT** que la dépense sera inscrite sur une nouvelle ligne budgétaire du budget PRINCIPAL 2006.

**MANDATE** son Président, dans le cadre de l'approbation par le Comité de Programmation Interreg III France-Espagne, pour rechercher les co-financements complémentaires et signer tout acte se rapportant à cette affaire.